



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3
Bid Fax: 1-866-246-6893

AMENDMENT / MODIFICATION

006

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3
Bid Fax: 1-866-246-6893

Title-Sujet Aire de fréquentation diurne et terrain de camping du Canyon-Johnston - Parc national Banff		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-18-0209/A		Date: 24 août 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00837689		Amendment No. - N° de la modif. 6
Solicitation Closes:		
at - à 02:00 PM	on - le 31 août 2018	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen		
Telephone No. - No de téléphone (403) 292-8509		Fax No. - No de FAX: 1-866-246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein - Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

Parcs Canada a déménagé dans de nouveaux locaux à :

Module de réception des soumissions
de Parcs Canada
Service national de passation de marchés
220, 4^e Avenue Sud-Est, bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est livrée à temps à l'adresse appropriée indiquée sur la page couverture.

Modification 06

La présente modification vise à repousser la date de clôture de l'appel d'offres, à diffuser à apporter des changements au dossier d'appel d'offres, à apporter des changements au Appendice 1, et à diffuser des questions et des réponses

A) DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-18-0209/A, qui avait été fixée au 28 août 2018, est reportée au **31 août 2018 à 14 h, HAR.**

B) MODIFICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. DESSINS

Supprimer : 3475-06-E-101 from DSP2_18-0209: Drawings
Remplacer par : DSP3_18-0209: 3475-06-E-101 (21-08-2018)

2. SPECIFICATIONS

Supprimer : Section 32 92 19.16
Remplacer par : DSP3_18-0209: 329219.16

Dans section 01 27 00, item 3.8.1.1 of the specifications:

Supprimer : Payment for this item shall be compensation in full for the supply and installation of underground conduit for Fortis power cables, equipment testing and commissioning, and all material, labour and equipment not included in other items, but necessary to meet the intent of the design. All clean up; and any other incidental work for which payment is not specified elsewhere.

Payment: Unit price bid per linear meter for conduit installed.

Measurement: Field measured.

Remplacer par : Payment for this item shall be compensation in full for the supply and installation of underground conduit for Fortis power cables, pull boxes, equipment testing and commissioning, and all material, labour and equipment not included in other items, but necessary to meet the intent of the design. All clean up; and any other incidental work for which payment is not specified elsewhere.

Payment: Unit price bid per linear meter for conduit installed.

Measurement: Field measured.

Dans section 01 27 00, item 3.8.1.2 of the specifications:

Supprimer :

Payment for this item shall be compensation in full for the supply and installation of underground conduit for Telus phone cables, equipment testing and commissioning, and all material, labour and equipment not included in other items, but necessary to meet the intent of the design. All clean up; and any other incidental work for which payment is not specified elsewhere.

Payment: Unit price bid per linear meter for conduit installed.

Measurement: Field measured.

Remplacer par : Payment for this item shall be compensation in full for the supply and installation of underground conduit for Telus phone cables, pull boxes, junction boxes, equipment testing and commissioning, and all material, labour and equipment not included in other items, but necessary to meet the intent of the design. All clean up; and any other incidental work for which payment is not specified elsewhere.

Payment: Unit price bid per linear meter for conduit installed.

Measurement: Field measured.

C) APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (voir la page suivante)

POUR QUE LA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT UTILISER LE FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CI-JOINT. TOUTE SOUMISSION PRÉSENTÉE AVEC L'ANCIEN FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX NE SERA PAS ACCEPTÉ.

Sommaire des modifications :

7.3 Fournir et installer des points de vidange sanitaire pour les bornes fontaines. a été supprimé du tableau des prix unitaires

7.4 Fournir et installer une fosse septique a été changé à 7.3

12.1 c) Conduit souterrain du terrain de camping et d'aire de fréquentation diurne a été ventilé en 3 articles.

12.1 d) Conduit souterrain du terrain de camping et d'aire de fréquentation diurne a été ventilé en 4 articles.

12.3 Fourniture et installation de poteaux et de bases d'éclairage a été changé à 18 unités

Supprimer : APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS en entier

Remplacer par : voir ci-joint

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

ANNEXE 1 - FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

- 1) Le tableau des prix forfaitaires désigne les travaux qui font l'objet d'une entente à un prix forfaitaire. Le tableau des prix unitaires désigne les travaux qui font l'objet d'une entente à prix unitaire.
 - (a) Le prix unitaire ainsi que le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque article énuméré.
 - (b) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels qu'ils sont décrits à la section de référence du devis.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	01 27 00 01 11 00 01 35 43	Mobilisation / Démobilisation	MF	1		
2	10 14 53 34 71 13.22 32 17 23	Fourniture et installation de dispositifs de contrôle de la circulation	MF	1		
3	01 21 00	Coûts principaux	MF	1		\$600,000
4.0	31 11 00	DÉMOLITION				
4.1	02 41 13.13	Défrichage et essouchement	MF	1		
4.2	02 41 13.13	Enlèvement de l'asphalte	m2	2200		
4.3	02 41 16	Fraisage à froid de l'asphalte	m2	1940		
4.4	3475-06-G-102	Démolition et élimination générale du site	MF	1		
4.5	3475-06-G-103	Démolition d'installations électriques	MF	1		
4.6	3475-06-G-102	Mise hors service de puits	MF	1		
4.7	3475-06-G-102	Enlever et déplacer/récupérer l'affichage et les écrans numériques	MF	1		
4.8	02 41 13	Enlever et éliminer la conduite d'eau principale existante.	MF	1		

4.9	02 41 13	Enlever et éliminer le système d'égout sanitaire existant	MF	1		
5		Bâtiment				
5.1	Divisions 1, 2, 3,5,6,7,8,9,10, 21,22,23,26,31, 32,33	Fournir et installer le poste d'accueil du terrain de camping	MF	1		
5.2	Divisions 1, 2, 3,23,26,31,32, 33,40,43,44,46	Concevoir, fournir et installer une installation de traitement de l'eau.	MF	1		
6		INFRASTRUCTURE				
6.1	3475-06-C-501	Fournir et installer un poste de vidange sanitaire et des bornes fontaines.	MF	1		
7		RÉSEAU D'ÉGOUTS SANITAIRES				
7.1	33 31 13	Fournir et installer un égout sanitaire				
		a) Tuyau PVC de 200 mm de diamètre	m	955		
		b) Tuyau PVC de 150 mm de diamètre	m	205		
7.2	33 31 13	Fournir et installer un regard sanitaire.	Ch.	18		
7.3	3475-06-C-141	Fournir et installer une fosse septique	MF	1		
8		RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU				
8.1	33 14 16	Fournir et installer une conduite d'eau de 50 mm de diamètre.				
		a) Enfouissement peu profond - 50 mm de diamètre	m	1300		
		b) Enfouissement profond - 50 mm de diamètre	m	265		
8.2	33 14 16	Fournir et installer un robinet d'eau de 50 mm de diamètre sur la conduite principale	Ch.	25		
8.3	33 14 16	Fournir et installer un regard de vidange.	Ch.	2		
8.4	3475-06-C-503	Fournir et installer un dispositif de purge des conduits pour l'hiver	Ch.	3		

8.5	33 14 16	Élimination des déchets d'excavation excédentaires pour les services publics à l'extérieur du site	m3	2550		
9		ÉLÉMENTS DE SURFACE				
9.1	3475-06-C-131 3475-06-C-132	Installer une poubelle	Ch.	2		
9.2	3475-06-C-502	Concevoir, fournir et installer une barrière de sécurité	MF	1		
9.3	3475-06-C-502	Fournir et installer des poteaux et des clôtures de câbles.	m	450		
9.4	3475-06-C-501	Fournir et installer une barrière Jersey	Ch.	4		
9.5	33 42 13	Fournir et installer un ponceau de 600 mm de diamètre.	m	45		
10		TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET AU NIVEAU DU SOL				
10.1	31 14 13	Enlèvement et mise en dépôt de la terre végétale	MF	1		
10.2	31 22 13	Nivellement sommaire				
		a) Déblais ordinaires	m3	1925		
10.3	31 22 16.13	Préparation de la couche de fond	m2	3920		
10.4		Fourniture et installation d'une couche de base granulaire				
	3.5.4.1	a) couche de base granulaire de 20 mm	m3	1450		
	3.5.4.2	b) couche de base granulaire de 40 mm	m3	660		
10.5	32 12 16	Fourniture et installation d'un revêtement en béton bitumineux	m2	1206 0		
10.6	03 10 01	Fournir et installer une bordure et un caniveau ou une bordure à goujons.				
		a) Bordure et caniveau	m	375		
		b) Bordure à goujons	m	150		
10.7	03 10 01	Fournir et installer un tablier en béton pour le carrefour giratoire	MF	1		
10.8	03 10 01	Fournir et installer un terre-plein en béton	m2	205		
10.9	32 11 23	Fournir et installer un sentier de gravier	m2	315		

11		AMÉNAGEMENT PAYSAGER				
11.1	32 92 19.13 32 92 19.16 32 93 10	Restauration du site	MF	1		
11.2	32 92 19.13 32 92 19.16 32 93 10	Entretien du paysage	MF	1		
12		ÉLECTICITÉ				
12.1	Division 26 31 23 33.01	Supply and Install Underground Conduit and Cable				
		a) Conduits Fortis	m	1300		
		b) Conduits Telus	m	500		
		c) Conduit souterrain du terrain de camping et d'aire de fréquentation diurne				
		1. Conduit de 27 mm	m	190		
		2. Conduit de 53 mm	m	2300		
		3. Conduit de 103 mm	m	2400		
		d) Conduit souterrain du terrain de camping et d'aire de fréquentation diurne				
		1. 2C #3/0 RWU90 +#4 MASSE	m	1100		
		2. 2C #1/0 RWU90 +#6 MASSE	m	700		
3. 2C #1 RWU90 +#10 MASSE	m	2250				
4. 2C #10 RWU90 +#10 MASSE	m	1150				
12.2	3475-06-E-101	Fourniture et installation de socles en béton	Ch.	4		
12.3	26 56 19	Fourniture et installation de poteaux et de bases d'éclairage	Ch.	18		
12.4	26 32 13.04	Fourniture et installation d'un groupe électrogène diesel et d'un réservoir	MF	1		
12.5	Division 26	Fourniture et installation du kiosque électrique du terrain de camping	MF	1		
12.6	3475-06-C-131 3475-06-C-133 3475-06-E-101	Fourniture et installation d'appareils Smart Parking	MF	1		

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION

Excluant les taxes applicable(s)

D) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q39 Quelle est la profondeur du fraisât d'enrobé?

R39 Voir la section 02 41 13.13 du devis, Asphalt Paving Removal.

Q40 Tous les enrobés existants seront-ils recouverts lorsque la nouvelle construction/l'élargissement de la structure sera achevé? Le cas échéant, la profondeur sera-t-elle différente de la valeur de 90 mm mentionnée sans le schéma C-301?

R40 Oui, l'épaisseur maximale de l'asphalte au-dessus de l'asphalte existant est de 90 mm. L'épaisseur varie en fonction du nivellement.

Q41 Dans les zones où de nouvelles structures d'enrobé seront construites à proximité de zones d'asphalte existant, le niveau des nouvelles surfaces d'asphalte sera-t-il compatible avec celui de l'asphalte existant? Le cas échéant, tous les bords de la zone existante seront-ils fraisés le long de la jonction?

R41 Oui. Consulter le dessin émis pour construction. Les bords d'asphalte existants seront soit fraisés le long de la liaison, soit enlevés.

Q42 Quelle est la profondeur de l'enrobé actuel?

R42 Voir la modification 4, réponse 11.

Q43 La spécification GBC 20 mm et 40 mm de la ville de Calgary constitue-t-elle un remplacement adéquat de la spécification AT GBC 20 mm et 40 mm?

R43 Oui, c'est un produit de remplacement approprié..

Q44 Concernant le mélange d'ensemencement, le marché est à cours de Spike Trisetum, déjà indisponible depuis l'année dernière. Le produit proposé en remplacement est le Junegrass, mélange à 15 %. Est-ce acceptable? En ce qui concerne le seigle sauvage, le produit sur le marché n'est pas propre, peut-on utiliser de l'Élime du Canada à la place?

R44 Les substitutions de mélanges de semences ne seront évaluées qu'un mois avant le début de l'ensemencement proposé par l'entrepreneur afin de refléter les conditions du marché à ce moment-là. Dans le but de fournir un prix de soumission, l'entrepreneur peut supposer que les substitutions indiquées dans la question à la condition que le coût du mélange de semences modifié ne soit pas inférieur à celui de la fourniture du mélange de semences d'origine. Parcs Canada se réserve le droit d'exiger que le mélange de semences original soit utilisé sans frais supplémentaires s'il est disponible au moment de l'ensemencement.

Q45 Quel est le taux de paillis pour l'hydroensemencement?

R45 Voir la section 32 92 19.16 du devis dans les révisions du dossier d'appel d'offres de la présente modification. L'ensemencement doit être effectué au moyen d'un ensemencement à la volée ou d'un ensemencement mécanique, suivi de la pose d'un paillis hydraulique. Les taux d'ensemencement et de paillis hydraulique doivent être complétés conformément aux devis mises à jour. L'entrepreneur doit examiner le document AIB du RJ – Atténuations en matière d'environnement; les exigences d'ensemencement contenues dans ce document doivent avoir préséance sur toute divergence dans le devis.

Q46 Veuillez confirmer que ce projet implique trois (3) ans de maintenance.

R46 Pour tous les articles, à l'exception de l'aménagement paysager, l'entrepreneur est responsable de l'entretien jusqu'à ce que les conditions suivantes soient remplies :

- Le manuel d'E et E est remis à Parcs Canada.
- Le personnel de Parcs Canada a reçu de la formation.
- Tous les travaux ont été acceptés par Parcs Canada et le site est remis à Parcs Canada.

Pour l'aménagement paysager et la remise en état des lieux, la période d'entretien est de deux ans.

Q47 Existe-t-il une évaluation ou un rapport concernant l'élimination ou l'enlèvement du méthane dans le système d'égout, car une potentielle concentration de ce gaz peut produire une explosion?

R47 Aucune évaluation ou rapport sur le méthane n'est disponible. L'entrepreneur doit enlever et éliminer le réseau d'égouts sanitaires existant en utilisant les pratiques reconnues de l'industrie.

Q48 Merci de confirmer l'hypothèse mentionnée dans l'Annexe 12.1 à propos des conduits et du câblage du camping et du DUA car il existe diverses tailles et calibres de fil.

R48 Annexe 12.1 – Formulaire de proposition de prix a été mis à jour pour refléter les différentes tailles de conduits et les différents calibres de fils.

Q49 Il semble que l'alimentation secondaire entre Fortis 75KVA et WTF et le kiosque du camping soit trop petite, le Tableau D11A exige 2 x 3c500MCM CU pour réaliser un service souterrain de 400 A.

R49 Les câbles sont dimensionnés correctement conformément au tableau CCE.

Q50 Confirmer les spécifications de l'Annexe 12.2 (4) Bases en béton. Cela concerne-t-il les boîtes de tirage principales Fortis?

R50 Les quatre bases en béton sont pour les trois (3) transformateurs Fortis et un (1) appareillage de commutation.

Q51 Confirmer la nécessité de boîtes de tirage Telus.

R51 Les boîtes de tirage de Telus sont nécessaires pour enterrer le câble de Telus de la source à l'installation de traitement de l'eau et au poste d'accueil. L'entrepreneur est responsable de la coordination avec Telus et de l'installation des boîtes de tirage conformément aux exigences de Telus. Le dessin E-101 mis à jour montre les boîtes de tirage Telus prévues que l'entrepreneur doit utiliser pour soumissionner le contrat.

Q52 Dans l'Annexe 1, où est-il mentionné d'inclure toutes les boîtes de tirage et les JB pour les services desservant le site, les dispositifs d'alimentation, et le câblage?

R52 Les boîtes de tirage et les conduits des services publics (Fortis) seront couverts à l'article 3.8.1.1. Les boîtes de tirage et conduits de Telus seront couverts sous l'article 3.8.1.2. Les boîtes de jonction du terrain de camping et les conduits seront couverts en vertu de l'article 3.8.1.3. Enfin, les câbles du terrain de camping seront couverts sous l'article 3.8.1.4.

Q53 Les schémas du site indiquent 18 unités du type A1 alors que l'Annexe 1 en mentionne 14. Confirmer la quantité requise.

R53. Se reporter aux dessins émis pour construction pour le nombre de de luminaires de type A1. Annexe 12.1 - Formulaire de prix a été mis à jour pour indiquer 18 luminaires de type A1.

Q54 Confirmer si des bornes sont nécessaires au changement de cube, au kiosque de camping et aux 3 transformateurs Fortis. En général, leur nombre est de 2 par coin pour un total de 8 par bloc.

R54 Oui, les bornes seront fournies par l'entrepreneur. Consulter les dessins émis pour construction pour connaître le nombre de bornes et les coordonnées.

Q55 L'addenda 4 exige qu'un entrepreneur fournisse et installe un affichage électronique Q-Free. Fournir des spécifications concernant les écrans LED et s'il est nécessaire de remplacer les affichages dans quatre signes indiqués sur le schéma C-133.

R55 Il incombe à l'entrepreneur de fournir et d'installer tous les affichages électroniques et l'équipement auxiliaire de Q-Free. Les affichages électroniques et les spécifications de l'équipement associé doivent être obtenus auprès de Q-Free.

Q56 Il semble que l'alimentation secondaire entre l'ATS et le générateur Fortis 75KW soit sous-estimée, le Tableau CEC D11A exige 2 x 3c500MCM CU pour fournir un service souterrain de 400 A.

R56 Les câbles sont dimensionnés correctement conformément au tableau CCE.

Q57 La spécification mentionnée à la Section 2627 indique un système automatisé de contrôle complet d'éclairage de bâtiment Hubbell LXIN484800 Lighting CP. Les schémas indiquent des commutateurs de tension de la ligne. Confirmer l'intention.

A57. Le système domotique Hubbell n'est pas nécessaire. Utiliser les dessins pour la conception de la commande de l'éclairage.

Q58 L'ATS 400 a fait-il également partie du champ d'application de ce projet? Il apparaît sur le SLD, mais aucune spécification n'est indiquée pour l'ATS >.

R58 Se reporter à la section 26 36 23 – Commutateurs de transfert automatiques.

Q59 Le point 2.4.6 demande un deuxième disjoncteur de générateur spécifiquement destiné au banc de charge. Le SDL indique uniquement le disjoncteur principal. Le disjoncteur du banc de charge est-il nécessaire? Veuillez fournir des éléments conformes au schéma unifilaire.

R59 Veuillez fournir les articles selon le schéma unifilaire du dessin 3475-06-F-102.

Q60 Le point 2.4.6 mentionne également une protection contre les défauts de terre. Ce type de petit générateur ne dispose pas d'un disjoncteur LSIG. Un disjoncteur LSI 400 a à 80 % est-il acceptable comme disjoncteur principal de générateur?

R60 Oui, c'est acceptable.

Q61 Point 2.6.1 : Silex n'est plus en activité, le niveau sonore de notre silencieux est de 70,5 dBA à 7 m en champ libre. Est-ce acceptable?

R61 Oui, c'est acceptable.

Q62 Le point 3.3.6 exige un essai d'échauffement de 4 heures toutes les 282 unités. L'ensemble générateur est-il tenu de respecter le délai de 15 secondes pour récupérer la charge d'urgence?

R62 L'exigence de 15 secondes n'est pas nécessaire.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.